

La Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP)

AAO N°: 009/SNDP/CPMP-MPIMP/2026

1. Référence au PPM

Le présent Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics (CNCMP) et publié dans le portail national des marchés publics (www.marchespublics.gov.mr) en date du 30 septembre 2026.

2. Objet et financement

La Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP), Établissement Public à caractère Commercial (EPIC) sous tutelle du Ministère de la Pêche et des Infrastructures Maritimes et Portuaires, agissant en qualité d'autorité contractante, a obtenu, dans le cadre de la Convention de financement signée avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), des fonds destinés au financement du Projet de Réhabilitation et de Mise aux Normes des Sites de Conservation Frigorifique du Poisson et entend utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché portant sur les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de trente-cinq (35) sites de conteneurs frigorifiques (31 sites de conteneurs et génie civil pour 4 sites), répartis dans douze (12) Wilayas de Mauritanie et allotés en cinq (5) lots zonaux.

Les travaux seront exécutés dans un délai global ne dépassant pas quatre-vingt-dix (90) jours calendaires par lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

- **Lot 1 — Zone Nord et Nord-Est (6 sites) :** Wilayas de Dakhlet Nouadhibou, Adrar, Tiris Zemmour et Inchiri — Bénichab, Ouadane, Aoujeft, F'deirick, Bir Mogreïn et Chami.
- **Lot 2 — Zone Trarza (6 sites) :** Wilaya du Trarza — Keur Macene, N'Tekan, Boutilimit, R'kiz, Ouad Naga et Mederdra.
- **Lot 3 — Zone Sud (8 sites) :** Wilayas du Gorgol, du Guidimagha et de l'Assaba — Barkeol, Guerou, Kankoussa, Boumdeid, Sélibaby, M'Bout, MOUNGUEL et Lexeiba I.
- **Lot 4 — Zone Centre (6 sites) :** Wilayas du Brakna et du Tagant — Magtaa-Lehjar, Male, Bababé, Tidjikja, Moudjéria et M'Bagne.
- **Lot 5 — Zone Est (9 sites) :** Wilayas du Hodh Echarghi et du Hodh El Gharbi — Aïoune, Tintane, Tamchekett, Koubenni, Néma, Timbedra, Djiguenni, Amourj et Bassiknou.

3. Soumission des offres et allotissement

La Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles, seuls ou en groupement, répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux. Le marché est allotté en cinq (5) lots, pouvant être attribués séparément à des soumissionnaires distincts. Les travaux seront effectués sur les lieux des sites.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, sous réserve de la justification, pour chaque lot, des capacités et qualifications exigées.

4. Éligibilité

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions d'éligibilité et de qualification définies dans le présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres et la réglementation mauritanienne en vigueur.

5. Exigences en matière de qualification

- Être classé à la catégorie BAT 2 ;
- Justifier d'une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des travaux de construction, de réhabilitation ou de génie civil ;
- Justifier d'une expérience spécifique acquise au cours des cinq (5) dernières années dans au moins deux (2) projets similaires en nature et en volume, Il doit fournir des attestations de bonne exécutions accompagnées des pages de garde et de signature des contrats sous peine de rejet ;
- Disposer d'un encadrement technique qualifié (chef de projet, conducteurs de travaux, géomètre, etc.) et d'un matériel adapté aux contraintes d'éloignement et d'enclavement des sites ;
- Justifier de capacités financières suffisantes conformément aux seuils fixés à la rubrique ci-après du présent Avis
- Produire une attestation de visite de site obligatoire, conformément à l'IC 7.4 du RPAO.

Les informations détaillées relatives aux critères de qualification et de sélection figurent à la Section III du Dossier d'Appel d'Offres. Les critères de qualification sont uniformes pour les sites concernés par chaque lot.

6. Conditions financières par lot

Les seuils financiers minimaux sont appréciés pour le ou les lots auxquels le soumissionnaire participe. Lorsqu'un candidat soumissionne pour plusieurs lots, il doit satisfaire aux exigences de qualification applicables à chacun des lots concernés.

Chiffre d'affaires annuel moyen minimal des trois derniers exercices :

- Pour le Lot 1 : 1 240 000 MRU.
- Pour le Lot 2 : 1 240 000 MRU.
- Pour le Lot 3 : 1 350 000 MRU.
- Pour le Lot 4 : 1 000 000 MRU.
- Pour le Lot 5 : 1 360 000 MRU.

Capacité financière minimale :

- Pour le Lot 1 : 620 000 MRU.
- Pour le Lot 2 : 620 000 MRU.
- Pour le Lot 3 : 676 000 MRU.
- Pour le Lot 4 : 500 000 MRU.
- Pour le Lot 5 : 680 000 MRU.

7. Obtention, consultation, téléchargement et enregistrement

Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à la CPMP-MPIMP et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'Adresse ci-après : Ilot C Extension, Château d'eau lot N 33 Nouakchott Mauritanie,

Les frais de retrait du DAO sont obligatoires pour tout candidat, quel que soit le mode d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. Le montant des frais de retrait **est fixé à dix mille (10 000) MRU non remboursable versé exclusivement au Trésorier de la SNDP.**

8. Dépôt et ouverture des offres

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées sous pli fermé au plus tard **mercredi 28 octobre 2026 à 12 heures**, à l'adresse suivante : **CPMP-MPIMP, à l'îlot C Extension, Château d'eau, Lot N° 33**, Nouakchott, Mauritanie. Les offres reçues après la date et l'heure limites seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister, au siège de la **CPMP-MPIMP** à Nouakchott, le **mercredi 28 octobre 2026 à 12 heures.**

9. Validité des offres

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garanties et conditions financières du marché

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission (caution bancaire), émise par une banque ou un établissement financier agréé en Mauritanie, libellée en Ouguiya (MRU) et valide pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. **Le montant de la garantie de soumission est fixé comme suit :**

- Pour le Lot 1 : 62 000 MRU.
- Pour le Lot 2 : 62 000 MRU.
- Pour le Lot 3 : 67 000 MRU.
- Pour le Lot 4 : 50 000 MRU.
- Pour le Lot 5 : 68 000 MRU.

11. Les offres doivent être présentées en **MRU hors taxes hors droits de douane (HTHD)**

Fait à Nouakchott, le 06 octobre 2026

Le Directeur Général
Mohamed Cherif Ahmed

